

MAGHREB DES LUTTES SOCIALES DE GAFSA (Tunisie) À SIDI IFNI (Maroc)

Les populations de Gafsa (au sud-ouest de la Tunisie) et de Sidi-Ifni (Sud-est du Maroc), mènent depuis plus d'une année un mouvement social de grande ampleur. Des luttes légitimes et pacifiques, pour demander de travailler et vivre au pays et l'arrêt de la marginalisation de leurs régions. En dépit des importantes richesses locales, minières (à Gafsa) et maritimes (à Sidi Ifni), le chômage fait des ravages au sein des jeunes diplômés ou pas. Ils doivent faire face au favoritisme, à la corruption, aux privilèges et passe-droits de certains hauts responsables locaux.

En juin 2008, à un jour d'intervalle, leurs manifestations pacifiques ont été violemment réprimées.

Les réponses des autorités furent identiques : la répression tout azimut (dispersion violente et pourchasse des manifestants ; violation et saccages des maisons ; état de siège des villes, arrestations, tortures, invention de chefs d'inculpation, procès expéditifs...). A Redeyef (Gafsa), la police a tiré des balles réelles sur les manifestants, faisant un mort et plusieurs blessés... A Sidi Ifni, des femmes ont été victimes d'attouchements sexuels...

Après les arrestations et les tortures, des dizaines de syndicalistes, militants associatifs, chômeurs,

manifestants et jeunes ont été condamnés à de lourdes peines de prison.

A Gafsa, devant la cour d'appel, les détenus et leurs avocats ont réaffirmé qu'ils ne sont que les porteurs des revendications légitimes de la population du bassin minier. Ils ont pu décrire et dénoncer les tortures subies, le népotisme, la corruption, la criminalisation du droit syndical, les atteintes au droit au travail et au droit à l'intégrité physique

et morale de toute une population, celle du Bassin minier, victime de la marginalisation, de la privation de droits socio-économiques et des affres d'une répression sauvage. Les peines furent lourdes ! allant jusqu'à 8 ans de prison ferme pour les syndicalistes Adnane Hajji et Bechir Labidi, 6 ans pour Taieb Ben Othman, Adel Jayar, Tarek H'limi... Notre camarade Mohiedine Cherbib militant associatif en France a été condamné par contumace à 2 ans de

prison ferme pour « délit de solidarité ».

A Sidi Ifni, après les premières condamnations prononcées dans la foulée à l'encontre de quelques militants allant de 6 mois à un an de prison, d'autres se sont vu prolonger arbitrairement leur détention préventive et ajourner les audiences de

**Un an après la
répression violente
de juin 2008
les populations de
Gafsa et de Sidi Ifni
résistent et nous
interpellent**

Rassemblement le Samedi 6 juin 2009 de 15h à 19h
La Fontaine des Innocents - Paris 01 (Métro: les Halles)

leur procès. Ce n'est qu'après des grèves de faim et d'importants mouvements de solidarité pour dénoncer leurs mauvaises conditions de détention qu'un verdict a été prononcé le 10 avril dernier. Des peines qui vont jusqu'à un an et demi de prison ferme pour: Mohamed Issam et Zine El Abidine Radi ; un an de prison ferme : Hassan Agharbi, Zakaria Rifi et Hassan Tazakaghine ...

Les pouvoirs du Maroc et de la Tunisie semblent ne pas se limiter à ces sévères condamnations, ils poursuivent leur machination à l'encontre des détenus et de leurs familles.

Ce vendredi 22 mai, divers prisonniers de Gafsa ont été transférés de force dans d'autres prisons du pays, imposant ainsi un éloignement de leurs proches et de leurs familles. Un éloignement qui les obligerait à effectuer pour certains, plus de 300 Km... D'autres militants ont été arrêtés suite aux actions et marches menées par les familles de détenus de Gafsa. Sept jeunes incarcérés et un jeune en fuite comparaissent devant le Tribunal Correctionnel de Gafsa pour trouble à l'ordre publique... Le pouvoir Tunisien persiste dans ses

violations incessantes des libertés les plus élémentaires.

A Sidi Ifni (Maroc), le militant Sbaalill Brahim (Responsable local d'une association de défense des droits de l'Homme) qui a purgé sa peine d'emprisonnement, se voit notifier la radiation de son poste d'enseignant...Le pouvoir Marocain est un adepte des doubles peines.

Face à cet arbitraire, les populations de Gafsa et de Sidi Ifni nous interpellent et elles comptent sur notre solidarité et sur notre soutien pour :

- la libération de tous les détenus des mouvements sociaux de Gafsa et Sidi Ifni
- la reconnaissance de leurs droits à vivre dignement et à travailler dans leurs régions
- l'arrêt de la répression et le respect des libertés fondamentales

Cette manifestation se tient le même jour en Algérie, Maroc, Tunisie, Belgique, Suisse et France

COLLECTIF MAGHREB SOLIDARITE :

Association des Marocains en France (AMF), Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM), Association des Tunisiens en France (ATF), ATF-Paris, Associations des Travailleurs Maghrébains en France (ATMF), Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC), Confédération Générale du Travail (CGT), Confédération Nationale du Travail (CNT), CEDETIM, Comité pour le respect des libertés et des droits humains au Sahara Occidental (CORLESO), Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT), Ettajdid - Tunisie, Forum Démocratique pour le Travail et les Libertés - Tunisie, Fédération Syndicale Unitaire (FSU), Fédération des Tunisiens Citoyens des deux Rives (FTCR), La Ligue des droits de l'Homme (LDH), La Voie Démocratique, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuple (MRAP), Parti Communiste Français (PCF), Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF), Parti Communiste des Ouvriers de Tunisie (PCOT), Parti Démocrate Progressiste - Tunisie (PDP) - Mouvement des Quartiers pour la Justice Sociale (MQJS), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Union Syndicale Solidaires, Union des Travailleurs Immigrés Tunisien (UTIT), Les Verts, Collectif International de Solidarité avec Sidi Ifni Aït-Baâmrane),

Collectif Maghreb Solidarité - C/o FTCR. 3, rue de Nantes 75019 Paris
maghrebsolidarite@ras.eu.org
